

Compte-rendu de la réunion de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées du mardi 8 février 2011

Membres présents : MM. H. SAINT-JEAN, H. JANOT - Mmes A. HERNANDORENA, Y. HEGUY – M.C. GONZALES.

Membres excusés : Mme C. BEYSSAC - MM. F. AMESTOY – J. CAPDEVILLE.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du 23 novembre 2010.
- 2- La commission fait l'état des lieux des places parking avec Mr JANOT.
 - Une place handicapée a été réalisée au parking rue du trinquet
 - Après réflexion la commission n'a pas jugé utile de retenir l'idée de la place handicapée dans le parking attendant à l'école de musique car :
 - d'une part il y a peu de places dans ce parking
 - d'autre part il existe 2 places handicapées au parking central proche de l'école de musique et facilement accessible (peut-être faudrait-il revoir un bateau un peu haut du côté de St Elisabeth - Avis de Mme Y. HEGUY qui a fait le constat sur place).
 - D'autres bateaux doivent être revus, en particulier celui du feu rouge de la chocolaterie Noblia et celui de Gamm vert. Les travaux sont prévus pour Février – mars 2011.
 - A cet effet Mme Y HEGUY doit réaliser un état des lieux des différents bateaux des rues de Cambo pour la prochaine commission.
- 3- Dans le cadre de l'accessibilité, la commission souhaite :
 - qu'une étude soit faite pour envisager l'accessibilité aux tribunes du stade,
 - qu'une signalétique pour personnes handicapées soit réalisée pour l'accès à la salle Zabalki.
- 4- Le président fait savoir qu'une réunion a eu lieu à la Mairie avec Mr DIZY, président d'Urt vélo club, et Mr IRASTORZA, président de la commission des sports. Il a été décidé à cette occasion :
 - que les différentes courses vélo handisport auraient lieu le vendredi 22/04/2011 (vendredi saint). Les modalités des différentes courses restent à définir lors d'une prochaine réunion.
 - qu'une journée Handival aurait lieu le Jeudi 24/02/2011 avec cette fois semble- t-il une meilleure information auprès des jeunes et des enfants.
- 5 - Le diagnostic d'accessibilité des ERP a été décidé par le conseil municipal. Une enveloppe de 300 euros a été votée à cet effet.
- 6 - Une étude d'aménagement du centre ville (rue du trinquet et rue des terrasses) dans le but de dynamiser les commerces et de permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été décidée par le conseil municipal.

Une première réunion a déjà eu lieu le 18/01/2011 avec des géomètres paysagistes et Mme OLMOS, architecte d'environnement. Deux nouvelles réunions sont programmées pour le 28/02/2011 et le 30/03/2011.

7 - Le président rappelle que le transport des personnes à mobilité réduite a été supprimé en 2010 car il y avait un désengagement du conseil général et le nombre des personnes transportées s'était considérablement amenuisé (44 personnes en 2006 - 6 personnes en 2009).

La séance est levée à 20 heures.

La prochaine réunion a été fixée au **Mardi 08 Novembre 2011** à 19 heures à la mairie.